

COMMUNIQUE DE PRESSE
02/06/2020

#SEGRUR DE LA SANTE Cadres de santé oubliés ?... Rendez-vous manqué !

L'association Nationale des Cadres de santé (**ANCIM**) a, depuis 30 ans, toujours participé aux groupes de réflexion et travaux de réforme sur le métier et le système de santé. L'ANCIM **constate avec étonnement** que la seule association Nationale spécifiquement dédiée aux **cadres soignants, médicotextiques et rééducateurs** ne soit pas sollicitée dans le cadre du « Ségur de la Santé ».

Au quotidien, les cadres sont les chefs d'orchestre de l'organisation des activités, de leur adaptabilité et ré-organisation fréquentes, de la motivation et de la réassurance pour les équipes : a fortiori pendant la crise sanitaire ils ont démontré, avec les personnels paramédicaux, une agilité et réactivité sans faille. C'est par leur leadership, leur gestion de compétences, et leurs capacités à s'adapter qu'ils ont aidé ces derniers à tenir.

Les cadres de santé sont les maillons utiles, nécessaires et indispensables pour donner du sens et accompagner le changement. Le grand malaise des cadres, fortement exprimé depuis plusieurs années est à prendre en compte dans la perspective d'une volonté de réussir une nouvelle et profonde mutation globale du système de santé.

La revalorisation salariale, mais aussi la juste reconnaissance de leurs niveaux de formation, de l'ensemble des hospitaliers, et de tous les personnels soignants notamment, sont indispensables pour renouer la confiance.

Ces nécessités s'avèrent tout aussi indispensables pour les cadres de santé aux fins de revitaliser l'attractivité d'un métier aux lourdes responsabilités. Ils représentent une catégorie de professionnels engagés et agiles pour faire face aux situations de changement radical. Le cadre de santé est un métier au carrefour de plusieurs logiques médico-soignantes et administratives : il en est le traducteur et le facilitateur permanent.

CONTACT
Dominique Combarous,
Présidente,
Tél. 06 74 16 58 01

A l'aune de ses réflexions et travaux l'ANCIM

estime que le #Sécur de la Santé doit permettre de :

- **reprendre le travail de réingénierie** de la formation commune, et identique sur le plan national, conduisant au **diplôme de cadre de santé** qui mérite d'être reconnue au **grade master** ;
- **revoir le déroulement de carrière** : la grille indiciaire et l'avancée d'échelon, donc, le salaire ; une revalorisation indispensable pour permettre une meilleure attractivité du métier ;
- attribuer aux cadres la juste compensation du **bénéfice d'heures supplémentaires rémunérées** lorsque leur présence est requise au-delà du raisonnable ;
- déterminer des critères de quotas d'encadrement d'**équipes à taille humaine** afin de développer la créativité et contribuer à la qualité de vie au travail ;
- reconnaître pleinement le **statut de manager d'équipe de proximité** et le **rôle stratégique des cadres de santé** : favoriser ainsi la parole et la réelle participation dans la constitution des pôles, à la gouvernance des hôpitaux, à l'échelon de l'hôpital ou du GHT.

L'ANCIM

- *qui rappelle que la particularité des **cadres de santé** et de **l'ANCIM** est de compter dans leur rangs la pluridisciplinarité paramédicale avec un même objectif : la **qualité** et la **sécurité** des soins pour les patients tout en manquant des professionnels experts dans leur domaine de santé.*
- *reste à l'écoute et à la disposition de toute partie prenante à la refondation du système pour dialoguer sur ces propositions,*
- *attend des pouvoirs publics, des fédérations patronales et des organisations syndicales représentatives ainsi que des associations une convergence et une cohérence d'action qui n'oublie pas les cadres de santé, véritables pilotes, animateurs et régulateurs des services hospitaliers.*

#SEGUR DE LA SANTE

L'occasion de (re)valoriser l'ensemble des acteurs hospitaliers
dont les pierres angulaires du système : les cadres de santé

CONTACT
Dominique Combarous,
Présidente,
Tél. 06 74 16 58 01